CONGRES ANNUEL DE L'ACFO REGIONALE DU SUD-OUEST SAMEDI LE 5 JUIN 1971

LE REMPART 22 MAI 1971 EDITION SPECIALE

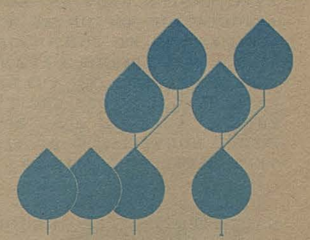
TU ES CANADIEN D'EXPRESSION FRANCAISE? TU AS A COEUR LA SURVIE DE LA LANGUE FRANCAISE? TU DESIRES DES ACTIVITES CULTURELLES ET SOCIALES DANS TA LANGUE NATALE? TU ES INTERESSE A FAIRE CONNAITRE TES IDEES, TES EXPERIENCES? TU AIMERAIS PARTICIPER A UN COLLOQUE, A UNE ETUDE SERIEUSE DES MOYENS A PRENDRE POUR ATTEINDRE CES DESIRS, CES ASPIRATIONS LEGITIMES?

L'ASSOCIATION CANADIENNE FRANCAISE DE L'ONTARIO T'OFFRE L'OUVERTURE ATTENDUE. ELLE T'INVITE A PARTICIPER A SON ASSEMBLEE ANNUELLE DU 5 JUIN 1971. TU Y TIRERAS UNE CERTAINE SATISFACTION PERSONNELLE, J'EN SUIS SUR. MAIS SURTOUT, TU NOUS APPORTERAS TES IDEES, TES EXPERIENCES ET TON SUPPORT. L'ACFO EXISTE POUR TOI, POUR MOI, POUR CHACUN DE NOUS, FRANCOPHONES DU SUD-OUEST. ÉLLE COMMUNIQUE L'INFORMATION, ORGANISE LES RENCONTRES, INTERVIENT AUPRES DES GOUVERNEMENTS FEDERAL ET PROVINCIAL, COORDONNE LES ACTIVITES REGIONALES, ENFIN ELLE T'OFFRE LES SERVICES D'UN CENTRE D'INFORMATION ET D'ANIMATION A LA FOIS SOCIALES ET CULTURELLES AVEC L'AIDE ET LA COMPETENCE D'UN ANIMATEUR DEVOUE ET DESIREUX D'AIDER ET DE SERVIR.

QU'EST-CE QUE L'ACFO ATTEND DE TOI? AVANT TOUT, ELLE ESPERE TON APPUI ET TA COOPERATION; ELLE DESIRE TES SERVICES SI TU EN AS LE TEMPS; ELLE VEUT CONNAITRE TES DESIRS, TES DEMANDES ET MEME TES EXIGENCES; ELLE T'ATTEND LE 5 JUIN PROCHAIN.

JULES DROUIN
Président de l'ACFO régionale

L'ACFO C'EST TOI!



L'assemblée annuelle aura lieu à l'université de Windsor, à la salle AMBASSADEUR du centre universitaire (University Center). Le thème du congrès est "le loisir socio-culturel et éducatif; ce sujet devrait intéresser toutes les organisations, leurs membres, et tous les Canadiens-français soucieux de garder leur culture.

A cette occasion, sur les lieux-mêmes de l'assemblée, les participants et la population en général, auront accès à une super vente-exposition de livres, disques, et cartes de souhaits FRANCAIS. Cette vente-exposition durera toute la journée de l'assemblée.

Au souper, nous pourrons entendre une courte causerie de M. Ryan Paquette, président de l'Association canadienne-française de l'Ontario. Pour terminer la soirée, l'ACFO vous invite à célébrer le premier anniversaire du poste CBEF avec le directeur et son équipe, à l'occasion d'une soirée récréative danse-discothèque. Notre poste de radio français, dernier-né de la chaine Radio-Canada, vole maintenant de ses propres ailes, avec une compétence professionnelle et une sûreté imposante. C'est un événement à célébrer.

Le programme complet de la journée se trouve à la dernière page de ce feuillet. Pour plus de renseignements, on peut toujours communiquer avec le Centre d'animation, à 948-9322.

LE THEME DU CONGRES: LE LOISIR SOCIAL, CULTUREL ET EDUCATIF CE QU'ON A DEJA. . .CE QU'IL NOUS FAUT. . .LES MOYENS A PRENDRE LA FEDERATION

Le loisir n'est pas une compensation à quoi que ce soit, il est un monde par lui-même, il contient ses propres valeurs. Qu'on le veuille ou pas et ceci dit sérieusement, nous sommes condamnés à créer, ou à dépérir dans l'ennui et la décadence.

Votre tâche est donc imposante. Vous appartenez au nombre de personnes qui ont su mesurer le défi du loisir. Fouetter l'inertie physique et vaincre la nonchalance intellectuelle, sont vos objectifs. Sans ériger de fausses perspectives, la montée du loisir mérite une attention bien particulière sinon l'avenir de tous et chacun sera gravement compromis.

Cela étant, la stratégie du développement du loisir socio-éducatif et culturel doit reposer sur un certain nombre de conditions essentielles notamment l'initiation à la pratique des loisirs créateurs dès le plus bas âge.

Dès ses premiers balbutiements, l'enfant cherche à créer, à découvrir son originalité propre. L'occasion doit donc être fournie aux parents de mettre en valeur les dons créateurs de leurs enfants si l'on veut que ces derniers, un jour, fassent preuve d'autonomie en les divers domaines de la vie.

Ensuite, l'école doit devenir un lien cohérent et ouvrir davantage aux enfants du premier âge les possibilités de vivre intensément leurs loisirs en plus d'assumer leurs responsabilités sociales et professionnelles. Il est inutile de vouloir développer le loisir socio-éducatif et culturel si un effort rationnel n'est pas d'abord posé à l'école.

Ces premières conditions essentielles esquissées, le développement du loisir socio-éducatif et culturel dépend largement de l'appui qu'il recevra des moyens de communication et d'information. Ces derniers ont le devoir et l'obligation morale d'assumer pleinement leurs responsabilités en ce domaine. Depuis quelques années, des progrès immenses ont été réalisés en ce sens mais il reste encore beaucoup à accomplir.

Pour des raisons diverses et nombreuses, on a considéré le loisir éducatif et culturel comme la chose des "artistes". Là, une triste déformation et un relent de l'éducation d'un autre temps. Vous devez donc vous efforcer à faire valoir où sont les véritables intérêts de la population en matière du loisir. Vous devez donc encore vous battre contre les préjugés et amener les autorités compétentes en vos milieux à réfléchir sérieusement en matière du loisir.

Dans le renouvellement actuel de notre société, le loisir s'impose donc comme une réalité dynamique et susceptible, si bien orienté, de favoriser l'accessibilité culturelle.

PIERRE DUCEPPE,
HAUT-COMMISSAIRE A LA JEUNESSE ET AUX LOISIRS
GOUVERNEMENT DU QUEBEC



FRANCO-ONTARIENS...

LA PAROISSE SAINT-JEROME

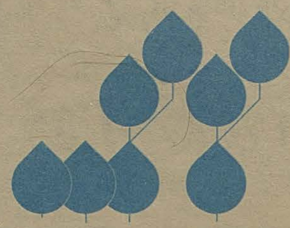
DEPUIS LE JOUR OU LES GRANDS RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION A OTTAWA ONT PRIS LA DECISION DE CONCENTRER LEUR ATTENTION VERS LES INTERETS PARTICULIERS DES ASSOCIATIONS REGIONALES REPARTIES A TRAVERS LA PROVINCE, UNE VIE NOUVELLE ET RAJEUNIE A REPRIS DANS TOUS LES GROUPEMENTS ET LES ACTIVITES DE NOS COMPATRIOTES DE LANGUE FRANCAISE.

ET GRACE AU TRAVAIL D'ANIMATION QUI SE POURSUIT AVEC ARDEUR DANS LE SECTEUR DU SUD-OUEST, NOTRE ASSOCIATION REGIONALE NON SEULEMENT A PU REGROUPER SES MEMBRES ET CONSOLIDER LEURS FORCES, MAIS AUSSI, ELLE A PU AFFERMIR DAVANTAGE LA TENACITE ET L'AMBITION DE CEUX QUI LUTTAIENT DEPUIS LONGTEMPS POUR LA SAUVEGARDE DES DROITS QUI LEUR SONT CHERS; PLUS ENCORE, CELLE-CI A PU REVEILLER CHEZ LA JEUNESSE UNE FIERTE NOUVELLE ET UN ELAN NOUVEAU QUI SE MANIFESTENT REMPLIS DE VITALITE ET DE PROMESSE.

DEPUIS QUELQUE TEMPS, NOTRE ASSOCIATION REGIONALE PREPARE AVEC ENTHOUSIASME LE CONGRES QUI AURA LIEU A WINDSOR. SANS DOUTE NOUS ALLONS TACHER DE TROUVER POUR CE PROJET DE SI HAUTE IMPORTANCE TOUT LE TEMPS NECESSAIRE ET Y ENGAGER TOUTES NOS ENERGIES ET NOS TALENTS. POUR SA REUSSITE, IL FAUDRA COMPTER AUTANT SUR LA GENEROSITE ET L'APPLICATION DE CHACUN QUE SUR UN TRAVAIL D'EQUIPE BIEN ORDONNE DE LA PART DE TOUS LES COMITES.

EN MA QUALITE DE CONSEILLER MORAL DE CETTE REGIONALE, J'APPUIE FORTEMENT LE ZELE ET LE TRAVAIL DE TOUS LES OFFICIERS ET LEURS NOMBREUX COLLABORATEURS. J'AI CONFIANCE QUE DANS TOUS NOS RASSEMBLEMENTS ET NOS DELIBERATIONS REGNERA UNE ENTENTE DES PLUS AMICALES ET UN ESPRIT DE FRATERNITE QUI EST DE TRADITION CHEZ NOUS. D'AUTRE PART, JE SUIS CONVAINCU QUE LES RESULTATS DE CE CONGRES VONT ASSURER DANS NOTRE MILIEU DES DEVELOPPEMENTS EXTRAORDINAIRES ET DES REALISATIONS REMPLIES D'ESPOIR VERS UNAVENIR MEILLEUR ET PLUS CERTAIN.

Mgr. J.Z. NOEL.
Curé de la paroisse régionale Saint-Jérôme.



L'AMICALE

Par les années passées, l'Amicale de l'Université de Windsor était une mini-association avec des activités très restreintes. L'an passé, l'exécutif a eu la difficile tâche de reconstruire l'Amicale.

Ceci fait, notre tâche cette année consiste premièrement à faire connaitre à tous l'existence de cette organisation au sein de l'Université, deuxièmement d'en faire une association forte en y intéressant le plus grand nombre de personnes. Si nous avons de bonnes activités avec une publicité adéquate, nos deux buts seront atteints.

Prochainement, comme vous le savez il y aura le 5 juin 1971 l'Assemblée annuelle de l'ACFO. Nous sommes heureux et fiers d'aider une association telle que l'ACFO dans l'organisation de leur assemblée annuelle. Nous espérons que vous y assisterez et que, chose importante, vous y participerez. Venez en grand nombre et n'ayez pas peur d'apporter vos idées et de les communiquer aux autres.

Daniel Boutet,
Président, Amicale de l'Université de Windsor.

LONDON

Les membres de l'Association française de London voient l'ACFO et son assemblée annuelle comme un instrument pouvant servir à deux buts: d'abord "MOTIVATION", c'est-à-dire donner l'élan dont nous avons besoin pour accomplir des activités réussies; ensuite "INFORMATION", une chance d'apprendre à organiser un plan de travail en participant aux différentes activités du sud-ouest ontarien et en échangeant avec d'autres francophones...

Notre association est très jeune, et son rôle est surtout de sensibiliser ses membres au fait français en Ontario; pour cela, il faut leur prouver qu'ils ne sont pas les seuls à travailler et à organiser des activités sociales, culturelles ou sportives. C'est pourquoi le thème du congrès nous intéresse; nous pourrons rencontrer et échanger avec des gens intéressés à la même cause que nous.

Nous nous attendons à ce que ce congrès puisse renforcer notre problème majeur: comment intéresser nos membres à travailler dans nos différents comités?... comment les motiver à un travail d'équipe et au fait français?

J'aimerais suggérer qu'il y ait une sous-région de l'ACFO regroupant les villes le plus au nord du sud-ouest ontarien. Ceci nous permettrait de mieux participer au travail de l'ACFO.

Jean St-Jacques, président
Association française de London.

L'ASSOCIATION SAINT JEAN-BAPTISTE

L'Assemblée annuelle de l'ACFO régionale aura lieu à Windsor le 5 juin prochain, et mérite toute notre attention en tant qu'individu canadien-français; chaque société locale devra être bien représentée.

Nous, les directeurs de notre Société Saint Jean-Baptiste, tenons à mettre en perspective le rôle de première importance que joue l'ACFO dans notre région. Elle a pour but principal de co-ordonner les objectifs des sociétés locales. Elle sert de trait d'union entre le Conseil provincial et les sociétés canadiennes-françaises de la province.

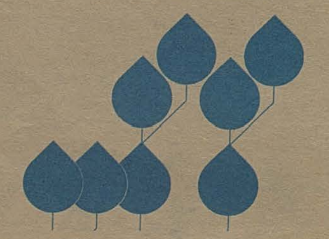
Notre société, la Saint Jean-Baptiste, travaille en conjonction avec l'ACFO. Nous gardons notre autonomie en tant qu'organisation, mais nous coopérons pleinement avec l'ACFO en joignant nos forces, ainsi évitant toute division d'idée.

Le thème de l'assemblée annuelle de l'ACFO nous semble particulièrement intéressant.

Je ne voudrais changer en rien le programme déjà tracé par l'ACFO, mais je tiens tout de même à mentionner le fait qu'une activité socio-culturelle semble des plus urgentes c'est notre journal le Rempart. Il y aura sans doute une occasion durant le Congrès d'aborder le sujet de notre journal.

J'invite tous les membres de la société Saint Jean-Baptiste de la région à participer au congrès de l'ACFO qui promet d'être des plus intéressants.

L.J. Richer, Président
Société Saint Jean-Baptiste de l'ouest de l'Ontario.



LA FEDERATION

Permettez-moi de vous raconter une petite histoire.

Jean voulait bâtir une demeure pour loger sa famille; il voulait la bâtir solide pour s'assurer qu'elle durerait pour des années à venir. Il consulta ses amis entre autre Pierre et Paul. Ces deux derniers lui promirent de l'aider dans la mesure de leur possible.

On creuse, on commence la fondation; ceci attire plusieurs spectateurs. Un critique le site, un autre le type de briques dont on doit se servir, l'autre la consistance du mortier.

Tout à coup, un spectateur donne un coup de pied, déloge une des briques et un deuxième en riant se lance sur ce pan de mur; la fondation s'écroule en peu de temps.

Imaginez-vous quel aurait été le résultat si, au lieu de critiquer et de détruire, chacun aurait donné son temps et ses connaissances pour aider à bâtir. La fondation aurait été solide et la maison se serait construite plus vite.

Voici comment on peut interpréter cette histoire:

la fondation, nous l'avons, c'est l'ACFO; chacune des pièces qui assurent sa solidité sont nos organisations françaises; si chacun se donne la main, soit pour travailler, soit pour encourager(car tous ne peuvent pas), combien plus riche notre demeure serait.

J'aimerais demander la coopération de tous pour nous assurer un avenir solide et un foyer où la bonne entente et la bonne humeur règent.

Soyez des nôtres le 5 juin au congrès annuel de l'ACFO, venez bâtir notre avenir.

Mme Fernand Lacasse,
présidente, Fédération des femmes canadiennes-françaises.

...APPUYONS L'ACFO !

LA CAISSE POPULAIRE

La cause de l'épargne et crédit telle que vécue par les Caisses populaires se trouve dans tout un autre champ d'action que celui de l'ACFO. Parmi les membres des Caisses Populaires se trouvent des chauds, des tièdes et des indifférents à l'aspect culturel et la survivance de la langue française. Mais reste le fait qu'ils sont joints par un bond d'association qui leur donne un certain contact avec leurs confrères franco-ontariens.

Dans ce contexte, les membres et officiers peuvent considérer l'ACFO comme un organisme qui pourrait être utile au point de vue économique pour les Canadiens-français. Puisqu'à l'assemblée annuelle de l'ACFO provinciale on a cru bon de créer un comité d'étude sur l'économie des Franco-ontariens et que le rôle des Caisses populaires fut un des sujets premiers de discussions dans ce comité, il y a lieu de croire que les comités régionaux se pencheront sur ce facteur pour le BIEN-ETRE MUTUEL des Caisses populaires de la cause de l'ACFO.

Quant à l'éducation de la population francophone, n'est-ce pas que la gérance de ses fonds constitue une partie de l'éducation d'une personne qui doit fonctionner dans un système économique tel que le nôtre?

La raison pour laquelle le thème du congrès peut être intéressant aux dirigeants de Caisses populaires se trouve dans le fait que le loisir social, culturel, éducatif présuppose un certain degré de bien-être matériel. Les besoins matériels doivent être comblés à un certain minimum, avant que nous puissions nous permettre le luxe d'un loisir prolongé.

Nous voulons certainement participer aux aspirations de l'ACFO puisque la famille ACFO se constitue de membres réunis par un même bond d'association - l'éducation de nos adultes aussi bien que de nos jeunes, afin qu'ils deviennent des individus accomplis d'une façon qui pourra édifier nos amis compatriotes d'origines ethniques autre que la nôtre et avec lesquels nous vivons quotidiennement.

Louis Bézaire,
Directeur Caisse populaire
de Windsor.

LES A.P.I.

L'ACFO co-ordonne tous les efforts de chacune des Associations franco-ontariennes dont elle est le porte-parole officiel.

A l'occasion de son assemblée annuelle, elle donnera le bilan des activités de l'année et des projets à venir. C'est de plus une occasion idéale de fraterniser avec nos compatriotes canadiens-français.

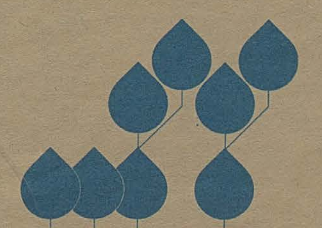
Le rôle de l'API est la collaboration entre notre population et les éducateurs pour le plus grand bien de nos jeunes. L'Assemblée annuelle de l'ACFO nous offre l'occasion de communiquer avec la majorité des gens intéressés à la culture française, qui travaillent pour cette culture qui attend nos jeunes.

Le thème est à la page, puisque de nos jours nous voyons de plus en plus la nécessité de participer à de nouvelles activités, dans de nouveaux domaines.

Nous invitons donc tous les membres des A.P.I. à venir discuter et apporter des suggestions afin de trouver les solutions pour améliorer notre vie sociale et culturelle

Cela pourrait être une bonne occasion de faire pression pour obtenir la télévision française le plus vite possible.

Mme Thérèse Hamel,
présidente, Association
Parents et Instituteurs.



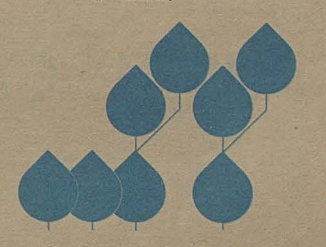
LES ECOLES

L'ACFO définit son but général comme étant la promotion constante des intérêts des Ontariens de langue française et leur épanouissement dans tous les domaines. Il est donc difficile de concevoir un Franco-ontarien au coeur français qui opposerait cet objectif. Seuls les moyens de l'atteindre seraient discutables.

Cet organisme accueille en son sein, selon quelques conditions simples, toutes les associations provinciales comme membres constituants sans affecter leur autonomie fondamentale. Le nombre des associations qui apparaissent à la liste de membres corrobore ce fait.

Par conséquent, l'ACFO, sans nuire à l'initiative des associations respectives et sans limiter leur pouvoir de négociation favorise leur épanouissement en leur offrant un forum représentatif des diverses associations françaises pour exposer leurs projets et s'allier des participants à l'appui de leur cause, selon sa valeur. Par ce fait même, elle préserve notre élément contre l'effritement dû à l'isolement. En plus, elle réalise l'action concentrée dans les démarches et les revendications. En définitive, elle est le porte-parole déjà établi et reconnu des Canadiens-français dans les questions d'ordre général. Son renouveau récent nous prouve aussi qu'elle veut se tenir au diapason des temps. C'est signe de vitalité.

Ernest D. Baribeau
surintendant des écoles
séparées (françaises) du
comté d'Essex et de la ville
de Windsor.



L'ALLIANCE FRANCAISE

L'Alliance française de Windsor voit, en l'ACFO, un groupement de Canadiens-français dont le but est de maintenir parmi ces derniers, la langue, la culture et les traditions des Canadiens-français de notre région, afin d'empêcher leur assimilation et la perte de leur entité.

C'est un groupement de défense très efficace du fait français dans notre région.

Le rôle de l'Alliance française de Windsor est par contre de réunir en son sein tous ceux, anglophones et francophones, qui veulent communier dans le culte de la langue et de la littérature françaises. Elle est un cercle culturel et artistique ouvert à tous. Par là, elle complète, en quelque sorte, l'action de l'ACFO.

Pour l'Alliance française, la valeur de l'Assemblée annuelle de l'ACFO, réside dans le fait qu'elle permet de réunir les différents groupements francophones de la région, ce qui lui permet, d'abord de se compter elle-même, de mesurer son importance, et, ensuite, de coopérer avec les autres groupements francophones.

Le thème du congrès (loisir social, culturel, éducatif) intéresse l'Alliance française en ce sens qu'il rejoint le souci qui l'anime elle-même à l'égard de ses membres. C'est pourquoi, une collaboration étroite entre l'ACFO et notre Alliance nous parait souhaitable au plus haut point.

Le Dr. LeBlanc, président de l'Alliance française de Windsor, invite donc tous les membres à bien vouloir assister à la "journée de l'ACFO", le 5 juin prochain, et à y apporter, au besoin, leurs suggestions en vue d'améliorer la vie sociale et culturelle des francophones de notre région.

L'Alliance française de Windsor est heureuse de voir que le journal "Le Rempart" constitue un trait d'union entre les Canadiens-français de notre région. Il le fait avec une conscience à laquelle il faut rendre hommage. Mais une parution mensuelle du journal nous parait insuffisante. S'il était publié plus souvent, il remplirait mieux le but qu'il poursuit. Il nous semble qu'il y a lieu d'aviser. L'Assemblée annuelle de l'ACFO nous offre une belle occasion d'en discuter.

I. Asa, secrétaire
Alliance française
de Windsor.

programme

MIDI : INSCRIPTION DES PARTICIPANTS
CENTRE UNIVERSITAIRE, SALLE AMBASSADEUR
UNIVERSITE DE WINDSOR

1:00h: PRESENTATION DE LA JOURNEE
DIVISION DES PARTICIPANTS EN ATELIERS

1:30h: DISCUSSIONS EN ATELIERS
LA SITUATION DU LOISIR SOCIO-CULTUREL
ET EDUCATIF DANS LE SUD-OUEST

3:45h: REPOS

4:15h: ASSEMBLEE PLENIERE
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

5:00h: SOUPER-CONFERENCE
INVITE: M. RYAN PAQUETTE,
PRESIDENT DE L'ACFO

7:00h: REUNION ADMINISTRATIVE
CONSTITUTION ET ELECTIONS

9:00h: SOIREE RECREATIVE, DANSE-DISCOTHEQUE
EN L'HONNEUR DE CBEF, QUI CELEBRE SON
PREMIER ANNIVERSAIRE

ADULTES : $4.00 (souper et soirée)
ETUDIANTS: $2.50 (souper et soirée)
SOIREE SEULEMENT: $1.50

NOUVELLE CONSTITUTION PROPOSEE POUR L'ACFO

CONSTITUTION DE
L'ASSOCIATION CANADIENNE FRANCAISE DE L'ONTARIO
REGIONALE DU SUD-OUEST

ARTICLE 1-BUTS:

L'Association canadienne-française de l'Ontario oeuvre à la promotion constante des intérêts des Ontariens de langue française dans tous les domaines.

ARTICLE 2-STRUCTURES:

a) L'Assemblée générale
b) Le Conseil
c) Le Comité exécutif
d) Les Comités statuaires suivants: Comité d'éducation, Comité culturel, Comité du secrétariat et Comité de finance.

ARTICLE 3-COMPOSITION:

a) L'Assemblée générale est composée de tous les gens de langue française domiciliés dans la région déterminée par les statuts provinciaux (appendice A) et présents à la réunion annuelle.
b) Le Conseil régional est composé comme suit:
  i) Membres particuliers: à titre individuel, 25 membres élus par l'Assemblée générale à sa réunion annuelle; soit d'abord 7 jeunes de moins de 25 ans dont pas plus de 4 domiciliés dans la ville de Windsor et ensuite, 18 autres membres élus dont pas plus de 10 domiciliés dans la ville de Windsor et pas plus de 3 domiciliés dans une autre même localité.
  ii) Membres délégués: à titre de délégués, 12 personnes accréditées par les Associations de langue française de la région, soit:
    2 de la Jeunesse ontarienne française du sud-ouest (JOFSO)
    1 de la régionale de la Fédération des femmes canadiennes-françaises (F.F.C.F.)
    1 de la régionale des Sociétés Saint Jean-Baptiste de l'Ontario (A.S.S.J.B.O.)
    1 du chapitre des Grands-Lacs des Caisses Populaires de l'Ontario
    1 de l'Association française de London
    1 de l'Alliance française
    1 du Club Richelieu
    1 du Club Joliette de Sarnia
    1 du Club Alouette
    1 de la régionale de l'Association des parents et instituteurs (A.P.I.)

  Les noms des personnes accréditées par chacune des associations précitées doivent être communiqués par écrit au Secrétariat de l'ACFO avant le premier mai de chaque année.
c) Le Comité exécutif est composé du président sortant de charge, du président élu par majorité absolue et des premier vice-président, second vice-président, secrétaire et trésorier élus par le Conseil régional, par scrutin séparé, à la première réunion suivant la réunion annuelle de l'Assemblée générale.
d) Chaque Comité statuaire est composé d'un président nommé par le Conseil régional et d'un nombre indéterminé d'autres membres invités à y siégier par le président du comité.

ARTICLE 4-MODUS OPERANDI:

a) (i) L'Assemblée générale se réunit une fois l'an, en mai ou en juin, à un endroit et à une date fixés par le Conseil régional.
  (ii) La réunion annuelle doit être annoncée au moins 3 semaines à l'avance dans au moins 2 media de communication générale.
  (iii) L'agenda doit comprendre la présentation d'un rapport des présidents du Conseil et de chacun des comités statuaires, la présentation d'un rapport financier et l'élection des 25 membres particuliers du Conseil, selon l'Article 3, b), i).
  (iv) Le quorum est des membres présents.
b) (i) Le Conseil régional se réunit au moins 10 fois l'an, la première fois dans les 3 semaines suivant la réunion annuelle de l'Assemblée générale.
  (ii) Le quorum est de 1/3 des membres.
  (iii) Un poste devenu vacant par suite du retrait d'un membre délégué peut être rempli par l'Association qui l'avait accrédité à ce poste. Le Conseil régional peut nommer une personne pour occuper un des 25 postes particuliers qui n'ont pas été rempli à la réunion annuelle de l'Assemblée générale ou qui est devenu vacant par la suite.
c) Chaque comité statuaire doit se réunir au moins une fois tous les trois mois.

ARTICLE 5-AMENDEMENT:

a) Les membres de l'Assemblée générale et du Conseil régional peuvent proposer et présenter des amendements à cette constitution si de tels amendements ne sont ni contraires aux buts définis dans l'Article 1, ni contraires aux buts de ses Sociétés affiliées, telles qu'énumérées dans l'Article 3, b), ii).
b) Un amendement à la constitution peut être adopté uniquement à la réunion annuelle de l'Assemblée générale par un vote d'au moins deux tiers des membres présents à la réunion.
c) Le texte écrit de tout amendement doit être présenté au secrétariat de l'ACFO avant le premier jour du mois d'avril.
d) La substance de tout amendement doit être indiquée dans les avis de convocation de la réunion annuelle de l'Assemblée générale, et le texte exact doit en être disponible au secrétariat de l'ACFO.

Le 15 mai 1971.

APPENDICE "A"

TERRITOIRE DE LA REGIONALE DU SUD-OUEST

De par les Statuts Provinciaux de l'Association canadienne-française de l'Ontario, la Régionale du sud-ouest, communément appelée "Région nuéro 7", englobe les territoires des Comtés de Bruce, Elgin, Huron, Essex, Kent, Lambton, Middlesex, Oxford et Perth en Ontario.